

L'alimentation durable, un droit pour toutes et tous !

L'accès à une alimentation durable, saine et équilibrée, n'est pas garanti à tout le monde dans la France de 2017.

Ce n'est pas par choix que des millions de personnes se nourrissent de produits industriels trop gras, trop salés, trop sucrés, ou contenant des additifs contestés. La « malbouffe » est accessible partout, souvent à prix cassés, à cause de certaines pratiques de la grande distribution qui étranglent les petits producteurs, et multiplient à la fois les intermédiaires et les camions polluants. A l'inverse, cuisiner et déguster des produits biologiques locaux et de saison, distribués en circuit-court, ou bien des produits issus du commerce équitable, reste trop souvent un luxe.

Il est difficile de changer des habitudes de consommation façonnées par le rouleau-compresseur publicitaire, surtout si l'on ne dispose pas d'informations fiables, de recul et de ressources. Notre époque est pourtant marquée par des scandales sanitaires à répétition dans l'agro-alimentaire, et par une augmentation des pathologies liées à l'alimentation, dont le coût plombe dangereusement notre système de santé : obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, etc. Or beaucoup de personnes qui se nourrissent mal ont souvent aussi des difficultés d'accès aux soins. **Nous devons donc rappeler que l'accès de tous à une alimentation durable constitue un enjeu de justice alimentaire et de santé publique, en même temps qu'un levier économique pour l'emploi local et les filières paysannes, et un élément de réponse aux problèmes environnementaux et climatiques actuels.**

De nombreuses initiatives pertinentes existent déjà pour lutter contre la fracture alimentaire, en particulier dans l'économie sociale et solidaire : jardins collectifs, épiceries sociales et solidaires, achats groupés en circuit court, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc. La puissance publique doit les soutenir davantage, mais aussi développer largement l'agriculture biologique locale : aide à la reprise-transmission des exploitations, développement des cultures bio sur tous les champs de captage d'eau... les pistes sont nombreuses.

Nous demandons aujourd'hui aux député-es européen-es de s'engager davantage pour la justice alimentaire, pour mieux **défendre le droit de chaque personne à l'alimentation durable**, en particulier en résistant davantage aux lobbys et en appliquant à l'agriculture le principe « pollueur-payeur ».

A l'approche des élections présidentielles et législatives, nous demandons aussi à tou-tes les candidat-es :

- de **s'engager à lutter efficacement pour la justice alimentaire** , en priorité dans les quartiers populaires et auprès des personnes les plus fragiles et les plus précaires,
- de **favoriser concrètement l'accès de tous à une alimentation durable** , en particulier par la commande publique,
- de **soutenir les filières biologiques, locales, équitables et de saison, l'autoproduction alimentaire et les circuits-courts de distribution.**

Le Conseil Lyonnais de l'Alimentation Durable

Ce Conseil, à l'initiative de la Ville de Lyon, réunit différents acteurs de l'agglomération lyonnaise : **le BOL, Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, ARDEAR et ADDEAR 69, Collectif Raccourci, GESRA, Le Passe-Jardins, GRAP, la Passerelle d'Eau de Robec** (épicerie sociale et solidaire), **de l'Autre Côté de la Rue, Prairial** (épiceries coopératives), **le Court-Circuit** (restaurant coopératif), **Pain et Partage** (boulangerie d'insertion), **les Paniers des Vallons, Croc'Ethic, Arbralégumes, Alter-Conso** (paniers en circuit court), **VRAC, Ondine, la Marmite Urbaine, La Cuisine Partagée, Terre d'or, la Maison des Semences du Rhône, les Compostiers, la Légumerie** (associations).